

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 14 octobre à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS : Mmes CORDIER Fabienne, JAUBERT Sylvie, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean-Marie, BULTEL Jean-Pierre, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

EXCUSE : M. JACQUES Jean.

Délibération N°2013/130

**OBJET : PROPOSITION DE LOCATION PAR LA COMMUNE DE SAINT PONS
DES TERRAINS DE L'AERODROME BARCELONNETTE-ST PONS.
BAIL COMMUNE DE ST PONS/COMMUNAUTE DE COMMUNES.**

Vu la délibération en date du 19.11.2013 autorisant le Président à signer le bail qui lui a été présenté par la Commune de St Pons,

Vu le bail emphytéotique entre la Commune de Saint Pons et la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye allant du 1 Janvier 1994 au 31 Décembre 2013.

Considérant qu'il convient de renouveler ce bail entre la Commune de St Pons et la Communauté à compter du 1 Janvier 2014,

Vu le projet de bail qui lui est présenté par la Commune de St Pons à cet effet,

Le Conseil de Communauté,

Après délibéré,

A l'unanimité des membres présents, (MM.Michel NICOLAO et Jean Marie DISSET n'ayant pas participé au vote),

- **ACCEPTE** le projet de bail qui lui est présenté,
- **AUTORISE** le Président à procéder à sa signature
- **S'ENGAGE** à inscrire chaque année au budget de la Communauté les crédits afférents au loyer du à la Commune de St Pons.

Ainsi Fait et Délibéré en séance les Jour, Mois et An que ci-dessus.
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Président,
M.LANFRANCHI.

